



## Probleme caution de 2004 avec locapass

Par **bensht**, le **01/09/2012** à **22:57**

Bonjour,

en 2003 je me suis installer avec mon amie.nous avons fais appel au locapass. l appartement etait a son nom mais j ai signer pour locapass. les prelevement etait prelever correctement jusqu au jour ou j ai quitter l appartement. mon ex a cessé de payer les loyers et le locapass. des que je suis parti de l appartement j ai envoyer une lettre AR au proprietaire indiquant que je m habiterer plus la. cette semaine j ai reçu une lettre d un service de recouvrement m indiquant qu il fallait que je regle 900e pour le locapass. sont ils dans leur droit sachant que je n ai jamais rien reçu de locapass auparavent. ils se retourne vers moi car mon ex n est pas solvable et que le proprietaire a garder la caution a cause des loyers impayés.

apres toute ces anees peuvent ils me reclamer la somme sachant que je n avait jamais eu de courrier.

cordialement

Par **cocotte1003**, le **02/09/2012** à **13:41**

bonjour, vous etes solidaire du paiement puisque vous avez signé, cordialement